

Hélène Macé de Lepinay

Adjoint au Maire de Paris, chargée de la Culture

Au nom du Maire de Paris, je me réjouis de participer aujourd'hui à l'ouverture de ce congrès annuel de l'Association des bibliothécaires français et vous souhaite la bienvenue dans notre ville.

J'ai le plaisir de saluer parmi vous les professionnels venus de nombreux pays, de Grande-Bretagne, d'Italie, de Suisse, du Danemark, des Pays-Bas, du Québec et des États-Unis. Votre présence ici, à Paris, montre bien l'intérêt que la communauté internationale des bibliothécaires porte aux réalisations françaises, parisiennes et à cet événement exceptionnel que représente la réalisation et l'ouverture prochaine de la Bibliothèque nationale de France.

Cet événement n'est pas seulement l'édification d'une institution aux normes et aux capacités d'une bibliothèque nationale du XXI^e siècle, satisfaisant des exigences de conservation, et aux savoir-faire les plus avancés ; il est aussi l'expression d'un nouvel état d'esprit dans

la conception même du rôle et du fonctionnement d'une bibliothèque nationale que Paris s'honore d'accueillir aujourd'hui.

Le thème que vous avez choisi cette année pour ce colloque sur la Bibliothèque nationale et les bibliothèques de réseau me semble particulièrement adapté à la situation de la lecture publique à Paris ; aussi la ville de Paris souhaite-t-elle participer activement à cette réflexion concrète que vous menez car les bibliothèques de son réseau entendent être des partenaires à part entière des réseaux français et européens de lecture publique et prendre leur place dans le concert plus large des échanges documentaires.

C'est une évidence pour une municipalité qui, depuis 130 ans, porte un intérêt particulier au développement de ce qu'en 1865, date de la création de la première bibliothèque municipale, dans le quartier de Popincourt du XI^e arrondissement, on n'appelait pas encore *lecture publique*

mais *bibliothèque populaire*. Paris qui, en 1901, dénombrait plusieurs dizaines de points de prêt, quelle que soit la modestie de leurs collections, de leurs moyens de fonctionnement, affirmait déjà l'intérêt que la Ville attachait à cet instrument de formation, de culture et d'émancipation que constitue la bibliothèque publique.

Ce réseau, comme ceux d'autres capitales et de grandes métropoles s'est, bien sûr, beaucoup transformé depuis, notamment au cours des trente dernières années, en développant ses espaces, en diversifiant collections et supports, et en se dotant de structures administratives et techniques, modernes et rationnelles.

Numériquement important, ce qui met bien en valeur sa vocation de service de proximité, ce réseau de 63 établissements, dont l'*informatisation* est en voie d'achèvement, compte aussi un certain nombre de *collections patrimoniales*, hautement spécialisées, connues des professionnels et des érudits, en raison de leur collection d'intérêt national et international. Je ne

mentionnerai, pour mémoire, que celle de la Bibliothèque historique de la ville de Paris, de la Bibliothèque Forney ou de la Bibliothèque administrative de l'Hôtel de Ville. Je n'oublierai pas le fonds ancien de la Bibliothèque l'Heure joyeuse qui, indépendamment de son exceptionnelle valeur intrinsèque, est un peu l'emblème de l'intérêt que la ville de Paris a toujours attaché, dans sa politique de lecture publique, au développement des *bibliothèques pour la jeunesse*. Ces grandes bibliothèques spécialisées parisiennes intégreront à terme leurs collections patrimoniales dans le *Catalogue collectif de France*, dans le cadre d'une convention de coopération passée entre la ville et la Bibliothèque nationale de France.

Je vous disais, il y a quelques instants, que les bibliothèques de la ville de Paris entendaient être des partenaires actifs des réseaux français et européens de lecture publique. C'est dans cet esprit qu'a été fondé en avril 1995, l'*Observatoire permanent de la lecture publique* à Paris qui donne à l'administration municipale, les

moyens de situer son action par rapport à celle des autres partenaires de la lecture publique à Paris. Avec les représentants de la ville de Paris, ceux du ministère de la Culture et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, de la Bibliothèque nationale de France, de la Bibliothèque publique d'information, de la Médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, de la Bibliothèque Sainte-Geneviève et du Conseil supérieur des bibliothèques, l'Observatoire se propose d'agir à plusieurs niveaux, tout d'abord celui d'une coopération concrète, puis celui d'une réflexion plus large sur l'évolution de la lecture publique à Paris. Il a également pour objectif de réunir toutes les informations nécessaires à la réflexion des institutions-membres sur leurs missions particulières dans un contexte commun.

Réflexion, adaptation, dynamisme. À cet effet, le réseau des bibliothèques de la ville de Paris vient de se doter – et ce congrès est l'occasion de vous la dévoiler – d'une identité visuelle nouvelle,

déclinable à l'extérieur et à l'intérieur des bâtiments. Nous souhaitons que les lecteurs et non-lecteurs s'approprient leur bibliothèque, et l'identifient comme faisant partie d'un vaste réseau à leur disposition, à travers une identité visuelle simple et immédiatement perceptible. Je vous invite à la découvrir tout à l'heure sur le stand des bibliothèques de la ville de Paris.

Avant de vous laisser à vos travaux, je forme des vœux pour la réussite de ces journées et je tiens à remercier chaleureusement le président Favier et ses collaborateurs pour l'accueil qu'ils vous réservent dans ces locaux de la Bibliothèque nationale de France.

Je me fais également l'interprète du Maire de Paris pour remercier les organisateurs de ce congrès qui ont choisi cette année Paris et donnent ainsi aux bibliothécaires de la ville l'occasion de mieux situer leur action dans le cadre de la lecture publique et au sein des réseaux de coopération documentaire mis en place à l'échelle nationale et internationale.